



Extrait du SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

<http://www.sudedulor.lautre.net/spip/spip.php?article750>

Non à l'austérité ! Augmentation des salaires ! Partage des richesses !

- Solidaires -

Date de mise en ligne : mercredi 7 mars 2012

SUD Éducation Lorraine - Académie de Nancy-Metz

Le 21 décembre 2011 le Ministre de la Fonction publique, François SAUVADET, a réuni les organisations syndicales nationales sur le sujet de la revalorisation du SMIC et donc de son corollaire « le salaire minimum de la Fonction publique ».

Cette augmentation « mécanique » du SMIC, et donc du salaire minimum dans la Fonction publique, est liée à l'évolution, d'au moins 2 % de l'indice des prix à la consommation depuis le dernier relèvement du SMIC en janvier 2011. A partir de janvier, le Ministre, prenant acte des demandes des organisations syndicales, accepte une revalorisation indiciaire limitée. Au premier janvier 2012, les fonctionnaires dont l'indice brut va de 244 (indice majoré 302) à l'indice brut 309 auront 7 points d'indices supplémentaires (soit : 32,41 euros bruts mensuels !) auxquels sera ajouté une indemnité compensatrice de 2 centimes d'euros pour coller au montant exact du smic. L'augmentation sera dégressive pour les indices suivants.

Pour les fonctionnaires dont l'indice est supérieur à 320, ce qui représente la grande majorité des enseignants, le point d'indice reste gelé (c'est le cas depuis 2010 !). Le ministre nous a fait comprendre qu'il s'agissait là d'un effort considérable (560 millions d'euros) et que dans le contexte de crise les regards étaient braqués sur nous. Il fallait savoir être « raisonnables et responsables ».

Nous avons exigé avec les autres organisations syndicales l'ouverture immédiate de négociations sur la refonte globale des grilles indiciaires et sur l'augmentation nécessaire de la valeur du point d'indice. Pour le Ministre, ces sujets ne sont pas prioritaires dans le contexte actuel.



La coupe est pleine !

Le salaire stagne, les prix augmentent et nous subissons de nouvelles dépenses induites par les plans de rigueur du gouvernement : la hausse de 0,27 % de la cotisation au titre des pensions, l'augmentation de l'assiette de la CSG et de la CRDS, ainsi que celle de la taxe sur les mutuelles. Et aujourd'hui encore une hausse de la TVA qui, n'en doutons pas, sera répercutée sur les prix.

Nous dire que nos revendications ne sont ni raisonnables ni possibles, sont autant de provocations que

nous ne supportons plus.

Que dire alors des 15 milliards perdus chaque année en raison de la réforme de l'impôt sur le revenu, que dire de la perte des deux milliards d'euros perdus suite à la réforme de l'impôt sur la fortune, que dire des centaines de milliards d'euros que le gouvernement a su trouver pour aider les banques responsables en grande partie de la situation de crise dans laquelle nous sommes ? Que représente notre légitime revendication salariale au regard de tout cela ? Une goutte d'eau ! Nous ne pouvons plus accepter d'être méprisés à ce point.

Nous ne pouvons plus accepter de voir nos conditions de vie se détériorer, de voir nos conditions de travail se durcir (803 suppressions de postes encore prévues cette année dans l'académie !).

Tous ensemble, nous devons lutter contre ce gouvernement, nous saisir de chaque occasion, de chaque grève, de chaque manifestation pour durcir le rapport de force, pour nous unir avec les autres catégories de salariés, avec les chômeurs et la jeunesse qui subissent également cette politique au service des plus riches.

Post-scriptum :

L'Union Syndicale SOLIDAIRES dont SUD Education fait partie favorisera toute initiative qui ira dans ce sens.

Pour nous seule une grève générale interprofessionnelle jusqu'à satisfaction des revendications sera à même de faire reculer cette politique d'injustice sociale.